

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—
3^e SÉRIE. — TOME V.

V 117-

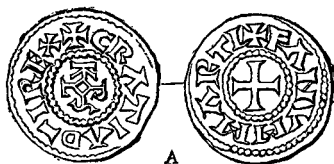


BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1861

DENIER DE CHARLES LE CHAUVÉ

FRAPPÉ A FAMARS.



Monogramme de KAROLVS dans un cercle perlé :

✠ GRATTI D-I REX.

— Croix pattée dans un cercle perlé : ✠ FANVM MARTI.

A.

Cabinet de M. le baron de Roemer,
à Dresde.

Ce précieux denier de Charles le Chauve vient ajouter un nom nouveau à la liste des ateliers monétaires de la seconde race. Il donne également la certitude que des *triens* mérovingiens ont été fabriqués dans le même endroit; car on sait que les Carlovingiens, au lieu d'inaugurer de nouveaux ateliers, ont réduit considérablement le nombre de ceux qui fonctionnaient sous la première race.

Fanum Martis, Famars, aujourd'hui pauvre village de l'arrondissement de Valenciennes et à 1 et $\frac{1}{2}$ lieue S. de cette ville, a fourni à notre savant ami, M. Arthur Dinaux, le sujet d'une intéressante notice publiée par les *Petites*

affiches de Valenciennes, au mois d'août 1824. Nous lui empruntons, avec le consentement de l'auteur et en les abrégant beaucoup, la plupart des renseignements suivants :

Famars doit son nom et son origine à un temple de Mars, construit par les Romains après la conquête de la Nervie. Parmi les divinités du polythéisme, Mars devait être, en effet, le Dieu qu'il était le plus facile de faire adopter par un peuple renommé entre tous les Gaulois pour ses instincts guerriers — *Sunt Nervii Gallorum fortissimi*. — Aussi ce temple avait-il pris rapidement une grande importance, puisqu'on voit Ulpien, ministre de l'empereur Alexandre Sévère, au commencement du III^e siècle, le ranger parmi ceux qui, d'après les lois romaines, pouvaient accepter des legs ; honneur — et profit — réservés seulement aux temples de première classe (1).

Comme il arriva plus tard aux églises chrétiennes, le temple de Famars s'entoura bientôt d'habitations et devint le noyau d'une bourgade ou d'une ville. Famars, alors que Bavai était encore florissante, est cité dans l'Itinéraire d'Antonin ; et lorsqu'en 406, les Vandales eurent détruit Bavai, il devint la résidence du préfet de la seconde Belgique (2).

Pour se défendre contre les invasions dont les barbares menaçaient continuellement l'Empire, les gouverneurs de Famars y construisirent un fort ou une citadelle. Les murailles, encore en partie debout, permettent d'en constater la forme et la vaste étendue.

(1) C'était la personnification civile d'alors : *Nil sub sole novum*.

(2) *Præfectus Lætorum Nerviorum Fano Martis Belgicæ secundæ*.

(NOTITIA DIGNITATUM.)

Ces murailles, construites avec précipitation et en blocage, renferment des débris nombreux de monuments antérieurs, fragments de colonnes, de sculptures, de marbres étrangers, etc. Les fouilles exécutées à Famars, depuis quarante ans, ont amené la découverte d'un grand nombre d'objets antiques et de substructions qui prouvent assez l'importance qu'eut jadis cette localité.

Dans la Notice de l'Empire rédigée sous Honorius, au v^e siècle, Famars figure comme chef-lieu de province. Sous les Franks, il conserve cette position et donne son nom à une division territoriale, au *Pagus Fanomartensis* qui comprenait Valenciennes, Solesmes, Maroilles et s'étendait au Midi et à l'Est jusqu'aux confins des territoires de Liège et de la Thiérache. Ce Pagus devint plus tard l'archidiaconé de Valenciennes (1).

L'époque de la destruction, ou plutôt de la décadence de Famars est assez incertaine (2). On croit pouvoir présumer

(1) Le *pagus Fanomartensis* est cité à l'année 667 (MIRÆUS, *Opera dipl.*, t. I, p. 9); à l'année 705 (*ibid.*, p. 24); à l'année 860 (*ibid.*, p. 247). Sigebert de Gembloux en parle encore à l'année 1006, etc. L'incorporation ou, comme on dit aujourd'hui, l'*annexion* de ce territoire par le comté de Hainaut, lui fit perdre insensiblement sa désignation particulière

(2) La population romaine ou *romanisée* de Famars semble avoir résisté plus longtemps que celle des localités voisines à l'action du christianisme, et cela s'explique par la présence même du temple païen. Les habitants devaient voir, en effet, avec peine briser l'idole qui était pour eux une cause de lucre et de bien-être. Saint Vaast, en 550, et saint Géry, en 600, vont à Famars prêcher la nouvelle doctrine. Ce dernier même y fait un miracle, qu'il serait urgent, mais périlleux pour son auteur, de reproduire aux États-Désunis, il brise les chaînes dont un marchand d'esclaves avait chargé sa marchandise. Cette persistance à

de l'état des substructions découvertes et de la présence de matières métalliques qui ont subi l'action du feu, que cette cité a été ravagée par un incendie, au moins partiel.

« Quoi qu'il en soit, dit M. Dinaux, au commencement du VIII^e siècle, Famars n'existait plus comme ville ; Valenciennes s'était élevée à peu de distance de cet antique boulevard du Peuple-Roi, et Aubert le Mire assure même que les plus grands débris de la ville romaine servirent à la première construction de Valenciennes qui, dès lors, fixa les regards des anciens souverains de France : on sait qu'en 695 Clovis y avait déjà un palais où il rendait la justice. »

Nous croyons que M. Dinaux, en fixant au VIII^e siècle la destruction complète de Famars a un peu anticipé sur les événements. Notre denier prouve qu'au siècle suivant, 870-875, Famars avait conservé son atelier monétaire à côté de celui de Valenciennes qui fonctionnait en même temps.

Au reste, M. Dinaux reconnaît, plus loin, que le château de Famars a survécu à la ville ou à la bourgade; et à la rigueur, on pourrait admettre que l'atelier monétaire

repousser la religion triomphante, mais qui ne triomphait pas toujours par la seule persuasion de la parole, témoin les édits des premiers empereurs chrétiens, ne serait-elle pas la cause principale de la décadence de Famars ? Il est dangereux, pour un peuple comme pour un homme, de s'opposer au courant des idées. Entourée de nouveaux convertis, la population païenne et rétrograde de Famars, qui avait perdu le prestige de son temple et la cause de sa prospérité passée, a dû nécessairement décroître et disparaître peu à peu au bénéfice de sa voisine Valenciennes. Celle-ci devint alors une cité considérable, un *portus*, comme l'appellent les deniers de Charles le Chauve.

avait été conservé dans le château. Les châtelains de Famars jouissaient encore au XII^e siècle d'une espèce de suprématie féodale sur Valenciennes, puisque cette ville était obligée de leur fournir vingt-cinq combattants, quand ils se mettaient en campagne.

Le château moderne, bâti en 1662, et déjà presque en ruines, en 1824, a été élevé sur d'anciennes fondations romaines, mais il n'occupe qu'une petite partie de la forteresse antique dont les murs renferment aussi la belle ferme de M^{me} Hyolle, l'église et le cimetière du village, un verger spacieux et les jardins du château et de la ferme.

R. CHALON.
